

2- ADAPTATION DU CALENDRIER REGIONAL AUX DECISIONS GOUVERNEMENTALES ET FEDERALES

Concernant le 2^{ème} tour de critérium fédéral de N2 jeunes, la CSR estime, à l'unanimité, qu'il serait trop compliqué et déraisonnable de le maintenir compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire. Néanmoins elle estime que ce n'est pas à la ligue de Bretagne de prendre la décision de l'annulation et que c'est à la Fédé de le faire.

Michel enverra un mail dès demain à la Fédé pour les informer de la position de la ligue de Bretagne et pour leur demander l'annulation du tour de N2 jeunes pour les zones 1 et 2. Au préalable, Renan enverra un mail aux membres du conseil de ligue pour les informer de la décision de la CSR.

Après discussions, la CSR décide aussi d'annuler le 2^{ème} tour de critérium fédéral au niveau régional et départemental. Si un comité souhaitait et pouvait organiser ce tour au niveau départemental, il n'y aurait, bien entendu, pas de montée au niveau régional.

Concernant le championnat régional par équipes, Jean CASTEX ayant annoncé que les salles de sports ne rouvriraient pas avant la mi-février, il ne sera donc pas possible de disputer la 4^{ème} journée prévue le 7 février. La CSR décide donc de reporter la 4^{ème} journée au 14 mars, la 5^{ème} journée au 28 mars, la 6^{ème} journée au 11 avril et la 7^{ème} journée au 9 mai, date initialement prévue au calendrier pour la dernière journée de championnat.

L'ancienne CSF avait envisagé de programmer un tour de critérium fédéral les 17 et 18 avril. Patrick ROYER, responsable national du critérium fédéral, n'a pas de nouvelles sur le sujet. Michel va se renseigner auprès de Fabrice KOSIAK pour avoir des nouvelles sur le sujet. Si ce tour n'avait pas lieu, cela libérerait une date pour le championnat par équipes et permettrait aux clubs qui ne souhaitent pas jouer le 9 mai d'avancer leur rencontre au 18 avril.

Le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise ne pourra pas avoir lieu le 13 février comme prévu. La CSR décide de le reporter au samedi 6 mars. Il doit avoir lieu en Ille et Vilaine et il n'y a pas d'organisateur pour le moment ; mais, Michel espère pouvoir trouver une salle.

Les finales départementales par classements ne pourront pas avoir lieu le 14 février comme prévu. La CSR décide de reporter cette compétition au dimanche 28 février tout en maintenant les finales régionales le dimanche 4 avril. Les 4 comités vont se renseigner rapidement pour savoir si les salles prévues sont disponibles à la nouvelle date ou pour trouver une autre solution.

Le championnat de Bretagne vétérans est programmé les 20 et 21 février. Les salles seront peut-être réouvertes une semaine avant ; mais, il y a toujours un énorme doute sur la possibilité d'organiser un repas le dimanche midi. Le club de PLOUHA n'est plus très chaud pour cette organisation, notamment à cause de la restauration. La CSR décide d'attendre les annonces gouvernementales du 20 janvier avant de prendre une décision sur l'annulation ou pas de cette compétition. Les inscriptions dans les différents comités ne marchant pas très fort, la CSR décide de repousser la date limite d'inscription au 22 janvier. Michel demande aux 4 comités de lui transmettre les listes pour le 24 janvier.

La CSR décide de ne pas établir de calendrier définitif avant d'avoir plus de certitudes. Michel va informer les clubs de l'annulation du tour de critérium fédéral et des changements de date. Les dates envisagées pour le championnat par équipes seront communiquées aux clubs pour leur permettre, si besoin, de réserver les salles. Il leur sera également précisé que la priorité de la ligue et des comités reste de mener à son terme la 1^{ère} et unique phase du championnat par équipes.

3- QUESTIONS DIVERSES

Jean-Luc POTDEVIN se charge d'avertir les responsables des 4 CDA de l'annulation du tour de critérium fédéral. Il enverra un mail de remerciement aux arbitres qui s'étaient portés volontaires pour le tour de N2 jeunes.

Il fait le point sur les commandes des nouvelles tenues d'arbitre. Ça avance bien dans le 22, le 35 et le 56 ; mais c'est bloqué dans le 29, le mail de commande n'ayant pas été envoyé aux arbitres pour le moment. Rémy se charge de débloquent la situation.

Enfin, Jean-Luc confirme que la formation JA1 doit bien avoir lieu le 23 janvier. Joël BEAUCREUX doit demander au secrétariat de la ligue de contacter les candidats qui s'étaient inscrits pour le 11 novembre.

La prochaine réunion de la CSR est programmée le vendredi 22 janvier à 19H00 en visioconférence.

Fin de la réunion : 20h30.

Le Président de la CSR,
Michel KERISIT.

Diffusion : Membres du Conseil de Ligue et de la CSR
Comités et Présidents de Comités
Secrétariat LBTT